



Publif@rum 11, 2010

Autour de la définition

Aïno Niklas-Salminen

La définition dans le cadre de la glose spontanée

Nota

Il contenuto di questo sito è regolato dalla legge italiana in materia di proprietà intellettuale ed è di proprietà esclusiva dell'editore.

Le opere presenti su questo sito possono essere consultate e riprodotte su carta o su supporto digitale, a condizione che siano strettamente riservate per l'utilizzo a fini personali, scientifici o didattici a esclusione di qualsiasi funzione commerciale. La riproduzione deve necessariamente menzionare l'editore, il nome della rivista, l'autore e il documento di riferimento.

Qualsiasi altra riproduzione è vietata senza previa autorizzazione dell'editore, tranne nei casi previsti dalla legislazione in vigore in Italia.

Farum.it

Farum è un gruppo di ricerca dell'Università di Genova

Pour citer cet article :

Aïno Niklas-Salminen, *La définition dans le cadre de la glose spontanée*, Autour de la définition, Publif@rum, n. 11, pubblicato il 2010, consultato il 03/07/2024, url: http://farum.it/publif@rum/ezine_pdf.php?id=125

Editore Publif@rum (Dipartimento di Lingue e Culture Moderne - Università di Genova)

<http://www.farum.it/publif@rum/>

<http://www.farum.it>

Documento accessibile in rete su:

http://www.farum.it/publif@rum/ezine_articles.php?art_id=125

Document généré automatiquement le 03/07/2024.

La définition dans le cadre de la glose spontanée

Aïno Niklas-Salminen

1. Le mot et sa glose

Dans les séquences du type: « *le mot ou, en termes plus généraux, le signe linguistique* », « *une femme, je veux dire une charmante et idéale créature* », « *galle du collet (ou crown galle)* », le mot est accompagné d'un commentaire métalinguistique censé l'expliquer. Le pacte implicite, qui pose le sens lexical comme une évidence partagée, est alors suspendu. Selon la perspective de notre groupe de recherche « Sémantique lexicale et discursive »¹, la glose introduit dans le discours un éclaircissement du sens que le locuteur donne au mot qu'il emploie. Elle peut préciser un sens nouveau d'un mot déjà connu, en spécifier une utilisation particulière ou en délimiter les acceptions. Elle peut également définir un mot inconnu ou traduire un mot étranger. En termes pragmatiques, elle accomplit un acte illocutoire d'explication. À l'aide de la glose, le locuteur assure en quelque sorte le contrôle des mots qu'il emploie.

Dans le cadre de notre groupe de recherche, nous avons décidé de viser uniquement les séquences discursives où le locuteur apporte un éclairage sur le sens qu'il donne au mot. Nous écartons donc les séquences où il paraphrase une proposition. Nous écartons également les commentaires sur les mots sans dimension explicative, comme par exemple, les commentaires métalinguistiques portant exclusivement sur le signifiant ou les évaluations affectives, esthétiques et axiologiques concernant les mots employés (STEUCKARDT 2003: 12).

Le mot peut être glosé par un seul mot (*lotus ou nénuphar*) ou par une séquence qui contient une expression métalinguistique (« *car-jacking* » - *le mot anglais pour désigner ces braquages dans la rue*). La glose peut aussi faire penser à une définition lexicographique (*un télégrandisseur, véritable loupe électronique qui grossit le texte de trois à quarante-cinq fois*). Toutes ces séquences supposent deux éléments: le segment glosé (X) et le segment glossateur (Y). Parfois les signes graphiques (virgules, tirets, deux-points, parenthèses) sont les seules traces à l'écrit qui amorcent les gloses. Mais très souvent entre le segment glosé et le segment glossateur, on trouve un marqueur qui permet de mieux repérer la glose (*c'est-à-dire, autrement dit, en d'autres termes, ou, bref...*).

On s'intéressera aux propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives de ces formules d'équivalence que le locuteur emploie pour rendre transparents les mots dans son discours. Les gloses nous permettent aussi d'observer les attitudes du locuteur à la fois envers ces mots et envers les concepts qu'ils représentent. Les exemples présentés ont été relevés au fil de lectures aléatoires essentiellement dans la presse généraliste et le roman contemporains.

2. La forme des séquences

2.1. Emploi d'une expression métalinguistique entre X et Y

Quand les commentaires sur un mot s'avèrent nécessaires, le locuteur recourt souvent à des énoncés qui contiennent des mots métalinguistiques pour mettre le mot glosé en relation avec le mot ou la séquence qui le glose.

(1) En effet, durant l'année 2000, les services de police ont enregistré près de 200 cas de *car-jacking* – le mot anglais pour désigner ces braquages dans la rue. [*Tandem, le journal des sociétaires de MACIF*, n° 2, octobre 2001]

(2) À une vingtaine de kilomètres de Belfort, sur un aérodrome désaffecté, une « *free party* » - c'est le terme précis pour désigner les rassemblements « sauvages ». [*Le Figaro*, le 10 juillet 2001].

(3) C'est le début du processus de « *gentrification* », comme l'on appelle ici la réhabilitation des bas quartiers. [*L'Express*, le 26 octobre 1986]

Dans les exemples cités, le locuteur emploie un mot emprunté pour désigner un objet. Comme ce mot est probablement vide de sens pour le décodeur monolingue, le locuteur doit ajuster son discours à ce qu'il est censé désigner et signifier. Pour cela, il pointe le mot en lui donnant une sorte de définition. Les gloses reviennent sur ce qui vient d'être dit, elles sont orientées de l'inconnu vers le connu. En effet, dans ces transcodages, Y appartient à la langue de l'allocutaire. X et Y sont dans un rapport d'identité référentielle (*car-jacking* / braquages dans la rue, *freeparty* / rassemblement sauvage, *gentrification* / réhabilitation des bas quartiers).

Le mot glosé est séparé de la séquence glosée par une expression à caractère métalinguistique (*mot grec ancien...*; *c'est le terme précis pour désigner...*; *traduisez X en français en langage universel...*; *terme anglais pour désigner...*; *comme on appelle ici...*). Dans les exemples que l'on vient de citer, l'emprunt précède la séquence qui glose. Le centre d'intérêt sémantique et syntaxique porte donc sur le mot emprunté, la séquence qui glose n'étant qu'un supplément d'information. Mais on peut trouver aussi des extraits où l'emprunt suit le mot français équivalent.

(4) Maquillage, pense-t-elle, en allemand c'est Maske. [Jean-Jacques Schuhl, *IngridCaven*, Gallimard, 2000:14]

Dans cet exemple, le locuteur emploie un mot français pour désigner un objet (*maquillage*); il précise que celui-ci s'appelle *Maske* en allemand. Le locuteur ne fait donc pas usage lui-même du mot étranger; il en fait un emploi autonome où l'emprunt signifie le nom étranger d'un objet exprimé par le mot français. Le locuteur apporte un supplément d'information métalinguistique sur les habitudes du pays dont il parle.

La présence des expressions métalinguistiques (*s'appeler, en allemand c'est...*) déclenchent l'autonymie du mot étranger. Dans ce discours soucieux d'apprendre un signe au décodeur, le centre d'intérêt sémantique et syntaxique porte d'abord sur le mot français, l'emprunt n'est qu'un supplément d'information qui implique une dénomination.

Les expressions métalinguistiques sont souvent utilisées pour donner des précisions sur les emprunts. Ce type de séquence touche aussi les autres types de mots opaques, comme les néologismes et les mots scientifiques, qui ont, eux aussi, la particularité de former un écart par rapport au savoir conventionnel sur le lexique. Ces signes qui « ne vont pas de soi » exigent des commentaires métalinguistiques.

(5) Le néologisme *délocaliser* signifie donc ne plus situer dans un lieu précis. [Lettre de lecteur, *Le Monde*, le 8 janvier 1992, cité par Jean-François Sablayrolles dans « Néologismes et gloses », *Le mot et sa glose* 2003: 38]

(6) On peut opérer un regroupement en 300 « paquets » issus de ce que l'on nomme « protolangues », langues premières, antérieures d'environ 2000 ans à celles dont nous avons gardé une trace sonore ou écrite. [*Télérama*, n° 2937, avril 2006]

2.2. Emploi d'un marqueur de glose entre X et Y

Très souvent entre X et Y, il y a un marqueur de glose.

(7) Les flash-backs épistolaires de Roman à propos de son père mort apportent la même duplicité à *savoir* la même clarté double. [*Libération*, le 23 octobre 2003]

(8) Le Premier ministre a proposé un « moratoire fiscal » à *savoir* « le gel complet de l'évolution de la fiscalité » pendant quarante ans. [*L'Est Républicain*, le 25 novembre 2003]

(9) Réhabilitation, *c'est-à-dire* intensification. [*L'Humanité*, le 29 octobre 2003]

(10) Première pour l'administration des P.T.T.: une « visio-conférence », ou table ronde à distance, qui s'est tenue du 2 au 8 octobre. [*L'Express*, 13 octobre 1975]

(11) Pour moi, les technologies nouvelles ont matérialisé des connexions qui jusque-là étaient virtuelles, ou plutôt invisibles, intraçables. [*Télérama*, n° 2941, mai 2006]

On constate qu'entre le segment glosé et le segment glossateur, on peut trouver des marqueurs à métaterme construits autour des mots comme *appeler, terme et dire (c'est-à-dire, autrement dit, en termes de, je veux dire, pour mieux dire, cela dit...)* et des marqueurs sans métaterme (*ou, ou plutôt, donc, bref, en somme, en particulier, comme, tel, par exemple...*). Il y a des marqueurs assez prototypiques et d'autres qui sont relativement rares. Certains marqueurs ont des valeurs d'emplois très variées, d'autres, au contraire, ont des valeurs limitées. Les marqueurs construisent différentes procédures de glose: les uns déclarent, entre le segment glosé et sa glose, un lien synonymique, les autres un lien métonymique, etc..

2.3. Équivalence par apposition

Très souvent, les énoncés juxtaposent le segment glosé et le segment glossateur avec ou sans parenthèses.

(12) Il permettra peut-être trouver des *algorithmes, des suites séquentielles des règles plus fines*, autorisant de nouvelles comparaisons entre les langues. [*Télérama* n° 2937, avril 2006]

(13) Une vraie politique de *ZEP (zones d'éducation prioritaire)*. [*Télérama* n° 2933, mars 2006]

(14) Au lieu de voir le « social » comme le domaine *propre* (« pur »!). [*Télérama* n° 2941, mai 2006]

(15) Les mal-voyants tels que les myopes ou les personnes âgées peuvent lire grâce à un *télégrandisseur, véritable loupe électronique qui grossit le texte de trois à quarante-cinq fois*. [Cité par Hélène Béciri, « Néologismes et définition en contexte: pour une typologie des indices interprétatifs formels », *Le mot et sa glose* 2003: 46]

(16) Pour la production, on recherche des tolérances à des herbicides totaux, à des *ravageurs (insectes, nématodes)* et à des *pathogènes (virus, bactéries, champignons)*, ce qui conduit à des traitements plus sélectifs, moins coûteux. [Cité par Sandrine Reboul-Touré, « La glose entre langue et discours », *Lemot et sa glose* 2003: 78]

Dans ces exemples, le segment glosé est séparé du segment glossateur par une virgule, un tiret ou des parenthèses. Le segment glossateur peut être considéré comme étant décroché du corps du texte; il ne fait pas partie de la proposition minimale, mais constitue un ajout non nécessaire sur le plan syntaxique.

2.4. L'étendue de X par rapport à celle de Y

X et Y sont donc deux appellations distinctes d'une même entité. Le mot peut être glosé par un seul mot, comme dans les exemples (9) (*réhabilitation - intensification*) et (14) (*propre - pur*). Parfois une énumération semble être nécessaire pour mieux saisir le sens du mot, comme dans l'exemple (16) où le terme *ravageurs* est glosé par *insectes* et *nématodes* et le terme *pathogènes* par *virus, bactéries* et *champignons*. Le mot peut aussi être glosé par une périphrase synonymique, comme dans l'exemple (15): *un télégrandisseur, véritable loupe électronique qui grossit le texte de trois à quarante-cinq fois*.

Ce type de glose, souvent orientée de l'inconnu vers le connu, fait parfois penser aux définitions lexicographiques par inclusion: le locuteur désigne d'abord la classe générale à laquelle appartient le mot défini (*véritable loupe*) et spécifie ce qui le distingue des autres sous-classes de la même classe générale (*électronique qui grossit le texte de trois à quarante-cinq fois*).

(17) [...] « golden boys », ces jeunes loups de la finance qui ont investi la City et que l'on s'arrache à prix d'or. *Le Monde*, le 21 octobre 1986]

(18) [...] *hétérophilie*, ou cet amour équivoque de la différence qui se retourne en culte de l'identité substantielle propre (« ma différence »), base de réduction auto-différentielle de toute différence ; *hétérophobie*, ou ce refus et cet évitement panique des différences qui ne trouve de trêve que par l'exclusion ou l'infériorisation de l'autre [...] [P.-A. Taguieff, « Le néoracisme différentialiste », in *Langage et société*, n° 34 spécial, *Quelles différences ? Identités : exclusion, racisation*] (Cité par B. Quémada 1993: 120)

Dans ces exemples, les segments glosés sont beaucoup plus courts que les segments glossateurs qui les suivent. Le segment glosé peut aussi être plus long que le segment glossateur:

(19) Sorte de passeur vivant qui côtoie le royaume des morts, le « mazzeru » voit dans ses rêves le visage de celui qui doit mourir [*La Corse Votre Hebdo*, le 10 novembre 2000]

(20) Le représentation écrite de la parole, ou graphie présente une grande autonomie par rapport à la parole. [Énoncé oral]

Dans toutes ces formules d'équivalence, le segment glossateur est une sorte de rectification du segment glosé, lui-même écarté au rang « provisoire ». Il répond à un besoin de la communication jusque-là insatisfaite en mettant en jeu un double phénomène de rejet et de préférence.

3. Caractéristiques sémantiques et discursives des formules d'équivalence

Il peut s'agir d'une équivalence « stricte » entre X et Y. Dans ce cas, les deux membres sont liés par une relation synonymique ou quasi-synonymique. Il peut également s'agir d'une équivalence plus libre entre X et Y. Dans ce cas, on est en présence d'une espèce de spécification, d'ajout, ou de développement du segment X mettant souvent en jeu le point de vue du locuteur.

3.1. Équivalence « stricte » entre X et Y

Les deux membres (X et Y) désignent le même référent. X et Y sont donc sémantiquement équivalents:

(21) Un *cryptozoologue*, c'est c'est quelqu'un qui s'occupe d'animaux bizarres. [Cité par Hélène Béciri dans « Néologismes et définition en contexte: pour une typologie des indices interprétatifs formels », *Le mot et sa glose* 2003: 45]

(22) Le Prophète ne sachant ni lire ni écrire, ce sont ses disciples qui mettent par écrit ses 114 chapitres ou *sourates*, et quelques 6000 versets. [*Le Nouvel Observateur*, du 4 au 10 octobre 2001: 34]

(23) Depuis l'Antiquité, on connaît une maladie, appelée « galle du collet » (ou crown gall), qui atteint de nombreuses plantes cultivées suite à des lésions, dues au gel notamment [Cité par Sandrine Reboul-Touré, « La glose entre langue et discours », *Le mot et sa glose* 2003: 85]

(24) Cette prof tout le monde l'adorait pour ne pas dire la vénérait. [Énoncé oral]

On constate que ces formules d'équivalence mettent souvent en scène deux appellations qui n'ont pas la même valeur informative dans la mesure où l'une est nouvelle et obscure et l'autre est supposée connue de l'interlocuteur. Ces gloses peuvent être orientées de l'inconnu vers le connu (exemple 21), ou du connu vers l'inconnu (exemples 22 et 23). Dans ces

formules, on trouve aussi des gloses orientées du connu vers le connu (exemple 24).

3.1.1. X est moins connu que Y

Selon l'ordre d'apparition des synonymes ou quasi-synonymes, la valeur énonciative de ces types de formulations varie. Quand la dénomination opaque précède la dénomination courante (*cryptozoologue* - *quelqu'un qui s'occupe d'animaux bizarres*) le centre d'intérêt sémantique et syntaxique porte sur le mot technique, le mot (ou le segment) glossateur courant n'étant qu'un supplément d'information. Le second membre a une fonction explicative et correspond, en général, à un ajout.

Les dénominations glossatrices sont transparentes du point de vue sémantico-référentiel et permettent d'identifier le référent et par là d'accéder à la signification de l'autre dénomination inconnue. Le segment *quelqu'un qui s'occupe d'animaux bizarres*, facile à comprendre, aide à saisir ce que signifie l'appellation technique *cryptozoologue*. Il peut s'agir d'une précaution de la part du locuteur désireux d'être compris par son interlocuteur. La glose est, en effet, censée résoudre un problème de communication. Elle prévient l'éventuelle incompréhension de l'interlocuteur, tout en permettant au locuteur d'utiliser le terme technique, et de confirmer ainsi son rôle d'expert. La glose contribue à maintenir l'équilibre interactionnel et autorise la vulgarisation d'un savoir spécialisé.

Les explications sur le sens du mot peuvent s'avérer indispensables. Par exemple, les mots nouveaux, étrangers ou techniques ont la particularité de former un écart par rapport au savoir conventionnel sur le lexique. Ces signes qui « ne vont pas de soi » exigent des éclaircissements sur le sens. Les phrases sont compréhensibles parce qu'elles mettent en relation le mot opaque et le mot transparent qui le glose. Le locuteur emploie le mot opaque pour désigner un objet. Comme ce mot est vide de sens pour le décodeur, le locuteur doit ajuster son discours à ce qu'il est censé désigner et signifier. Pour cela, il pointe le mot en lui donnant une sorte de définition ou de traduction (NIKLAS-SALMINEN 2003: 18).

3.1.2. X est plus connu que Y

Quand la dénomination courante précède la dénomination opaque (*chapitres ou sourates* ; « *galle du collet* »(ou *crown gall*)), le segment glossateur sert à présenter l'appellation nouvelle ou technique du même référent. Il s'agit d'un discours de vulgarisation d'un savoir spécialisé. Le locuteur emploie le mot connu (*chapitre*) pour désigner un objet; il précise que celui-ci s'appelle Y (*sourate*) dans une autre langue ou dans un autre registre de langue. Le statut du mot opaque se rapproche d'une dénomination. En effet, le locuteur ne fait pas usage lui-même du mot opaque; il en fait un emploi autonome où le terme technique (ou étranger) signifie le nom technique (ou étranger) d'un objet exprimé par le mot courant (REY-DEBOVE 1997). Le thème du discours apporte un supplément d'information métalinguistique sur les habitudes langagières du domaine ou du pays dont on parle. Dans ce discours soucieux d'apprendre un signe à l'interlocuteur, le centre d'intérêt sémantique et syntaxique porte donc d'abord sur le mot courant, le mot opaque n'est qu'un supplément d'information qui implique une dénomination.

3.1.3. X est aussi connu que Y

On peut trouver aussi des formules d'équivalence dans lesquelles les deux membres sont connus. C'est le cas dans l'exemple (24) vu plus haut: le locuteur glose le verbe *adorer* par son synonyme *vénétrer*. Le deuxième verbe semble posséder un sème supplémentaire par rapport au premier. On rencontre le même type de phénomène dans les exemples qui suivent:

(25) Si on lui a volé quelques trésors plus ou moins *secretsouclandestins*... tant pis pour elle ! [Dorin, *Jeanne*, 1997: 222]

(26) Périgord glissa quelques florins dans la vareuse du voltigeur et demanda à Henri, qui avait l'air *pensif* ou *distrain*, comme accablé de soucis : - Mon domestique prendra vos affaires demain, Beyle, ne vous inquiétez pas. [Rimbaud, *La Bataille*, 1997: 37]

(27) [...] à seule fin de non-belligérance est quasiment réprimandée par la justice locale, tant en ce qui concerne l'individu qui s'y est abandonné avec complaisance qu'en ce qui concerne la ou les personnes qui l'ont notoirement *encouragé* ou *aidé* dans son criminel projet, ou qui, le connaissent, n'en ont point fait part aux autorités compétentes. [Perec, *Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour ?*, 1996: 27]

Secrets et clandestins; pensif et distrain; encouragé et aidé peuvent être considérés comme étant des synonymes ou quasi-synonymes. Ici, les fonctions de la glose s'éloignent de celles évoquées plus haut dans la mesure où aussi bien le segment glosé que le segment glossateur sont transparents. Le locuteur éprouve peut-être le besoin de renforcer la limpidité des termes utilisés en glosant X par son (quasi-)synonyme Y.

3.2. Équivalence plus libre entre X et Y

Il peut également s'agir d'une équivalence plus libre entre X et Y, comme dans *une femme, je veux dire une charmante et idéale créature* (vu plus haut) ou comme dans les exemples qui suivent:

(28) Depuis petite, j'ai toujours voulu faire de la danse, je voulais *danser* c'est-à-dire *vivre*. [Énoncé oral]

(29) À un moment donné il faut choisir, il faut *choisir* autrement dit *agir*. [Énoncé oral]

(30) Et ceux avec Philippe Pétain exigent un *armistice*, *acte qui ligote le pouvoir politique*. [Énoncé oral]

(31) C'est un *poème en prose*, une *sorte d'épître lyrique*. [Victor Segalen, *René Leys*, 1999: 184]

(32) Habitée, ensuite – et enfin débordée dans ses faubourgs interlopes par ses *parasites*, les *sujets chinois*. [Victor Segalen, *René Leys*, 1999: 42]

Dans ces exemples, *danser* et *vivre* ; *choisir* et *agir* ; *armistice* et *acte qui ligote le pouvoir politique*; *un poème en prose* et *une sorte d'épître lyrique*; *ses parasites* et *les sujets chinois* ne sont pas synonymiques en langue. Pourtant, le locuteur semble désigner le même référent avec ces deux mots (ou segments). Dans les formules où l'équivalence entre X et Y est plus libre, la glose, au lieu de porter sur des aspects polysémiques ou translinguistiques du mot glosé, porte surtout sur l'interprétation du mot. L'équivalence est strictement limitée à la situation de discours et à la mise en relief du point de vue du locuteur. En effet, on a l'impression que la glose a une valeur interprétative dans la mesure où l'équivalence entre X et Y est décidée par le locuteur.

Ces déterminations infléchissent la relation entre X et Y vers une correction, une préférence, ou une spécification des domaines concernés par l'équivalence. La glose fonctionne comme apport d'information, explicitation, restriction et fixation du sens, ou contextualisation additionnelle. La glose intervient parce que le contexte, au sens le plus large englobant contexte linguistique, contexte extra-linguistique, contexte énonciatif, ne suffit pas, par sa seule existence, à assurer que l'interprétation se

développera dans le sens voulu par le locuteur.

4. Mots « ordinaires », mots opaques

Selon Authier-Revuz (1994), qui a étudié la diversité des formes d'explication réflexive du sens d'un mot ordinaire et des mécanismes interprétatifs qu'elles engagent, on peut « fixer » explicitement le sens du mot ordinaire parmi d'autres sens du mot. La spécification du sens du mot peut être négative. On peut, par exemple, dire: « *X*, pas au sens *Q* » ou « *X* au sens *P* et pas au sens *q* ». Cette spécification peut aussi être positive, comme dans les exemples suivants: « *X*, j'entends *XY* et *X*, je parle de *Y* », « *X*, comme on dit *XY* et *X*, comme on dit *X* de *Y* » ou « *X* au sens *p* ». On peut également requérir explicitement une pluralité des sens pour les mots ordinaires: « *X* au sens paussi », « *X* aux deux sens *p* et *q* », « aux deux sens du mot », « à tous les sens du mot ».

On a vu à plusieurs reprises que les mots opaques (emprunts, néologismes, mots scientifiques...) ont la particularité de former un écart par rapport au savoir conventionnel sur le lexique. Ces signes qui « ne vont pas de soi » exigent des explications et font l'objet de commentaires plus fréquents que les unités ordinaires. Ces unités lexicales ont comme spécificité par rapport au lexique conventionnellement attesté de ne pas être des unités transmises. Elles ne peuvent pas être glosées de la même façon que les mots ordinaires. La langue a tendance à se protéger naturellement contre l'accueil des mots opaques qui brouillent le discours et en empêchent le décodage. Si un locuteur veut faire admettre à son allocataire un tel mot, il faut qu'il l'explique dans son message.

Prenons l'exemple de l'emprunt: quand on le glose, on donne un commentaire métalinguistique à un mot que le décodeur ne connaît pas. Il s'agit d'un signe à signifié nul qui ne peut pas entretenir des rapports sémantiques étroits avec les signes de la langue emprunteuse. En même temps, c'est un signe qui est immotivé et isolé morphologiquement.

Dans ces conditions, il est tout à fait impossible de fixer explicitement le sens de l'emprunt parmi ses autres sens, ainsi que de requérir explicitement une pluralité des sens. On ne peut pas supprimer ou accueillir les autres sens du mot parce qu'on ne les connaît pas. Les différentes formes d'explication réflexive du sens qui fonctionnent avec les mots ordinaires ne fonctionnent pas avec les emprunts qui ne sont pas encore codifiés. En effet, on a l'impression que le geste méta-énonciatif d'explicitation du sens d'une unité lexicale empruntée en contexte est beaucoup plus simple que celui d'une unité lexicale ordinaire.

On a pu constater que la glose qui suit l'emprunt est normalement provoquée par le besoin d'expliquer le mot étranger inconnu, par un ou plusieurs mots connus par l'allocataire. Si l'emprunt suit son équivalent français, le transcodage-traduction semble plutôt manifester la volonté de saisir la réalité désignée avec une saveur plus authentique. La place de l'emprunt par rapport à son équivalent français joue donc un rôle primordial dans les stratégies d'explication du sens des mots.

On a compris que les gloses ont pour objectif une transparence optimale des mots dans le discours. Cette transparence permet l'assimilation immédiate des informations transmises. Par exemple, dans la vulgarisation scientifique, les discours sources produits par des spécialistes et les discours seconds élaborés par des vulgarisateurs pour le grand public se présentent comme un lieu discursif particulièrement riche. Le vulgarisateur élabore des gloses définitionnelles au fil de son énoncé et présente les dénominations du domaine scientifique: il vulgarise les mots, et par les mots, les choses, dans un jeu linguistique entre langue et discours. Pour les gloses de la vulgarisation scientifique, le jeu énonciatif et sémantique entre termes spécialisés et mots vulgarisés invite à la comparaison de ces deux pôles s'insérant dans une circulation discursive. Le vulgarisateur dialogue avec ses propres mots en prenant en considération deux extérieurs: le scientifique avec son discours et ses termes spécialisés et le lecteur évoluant dans une autre sphère discursive avec des mots courants.

5. La glose: une sorte de définition?

Le langage humain peut exprimer en plusieurs mots ce qui vient d'être dit en un mot (expansion). Il peut aussi résumer en un mot ce qui vient d'être dit en plusieurs (condensation). Tout homme qui parle manipule spontanément des ensembles de synonymes et perçoit leurs équivalences.

La définition du mot consiste à donner une paraphrase qui lui soit sémantiquement équivalente. On peut toujours remplacer un mot de la langue par un autre mot ou un groupe de mots sans que le sens en soit modifié. Lorsque le lexicographe définit *vérification* par *action de vérifier* ou *blancheur* par *état (ou qualité) de ce qui est blanc*, *dépourvu* par *privé*, *mourir* par *cesser de vivre*, etc., il indique que la définition et le terme défini constituent une paire de synonymes. La structure du dictionnaire repose sur une relation de synonymie entre le mot d'entrée et la définition qui lui correspond.

Dans son utilisation la plus transparente, la glose établit une équivalence totale entre X et Y. On a vu plus haut que la glose fait fréquemment penser à une définition lexicographique. Le segment glosé est souvent plus court que le segment glossateur. Cela

ne surprend pas: la glose est suscitée par le besoin d'expliquer X, de déployer son sens. Ces définitions intratextuelles sont évidemment moins complètes qu'une définition lexicographique traditionnelle. La glose définitionnelle en discours ne donne qu'un des équivalents possibles du mot, celui qui est pertinent pour le locuteur. Elle impose un sens par rapport à d'autres.

La glose peut s'orienter aussi vers une information encyclopédique: dans ce cas, elle ajoute une information sur l'objet ou sur la connaissance extralinguistique qui y est attachée. La glose ne sert pas uniquement à introduire dans le discours un éclaircissement du sens que le locuteur donne au mot qu'il emploie, elle peut servir aussi à saisir la réalité désignée avec une saveur plus authentique. La duplication introduite par la glose, en soulignant par exemple l'étrangeté du mot traduit, renforce la coloration exotique d'un mot qui est présenté comme inconnu du lecteur. La glose semble donc avoir fondamentalement une vocation didactique. Elle peut fonctionner comme instrument de diffusion du savoir en expliquant un mot par un ou plusieurs autres mots, plus accessibles à l'allocataire.

Cependant la glose peut délaissier la préoccupation définitionnelle pour « imposer le sens » autrement. Elle dépasse la visée d'un simple outil définitionnel. Elle peut corriger un mot inadéquat par une dénomination plus juste. On a vu que très souvent le segment glossateur Y, au lieu de donner un équivalent synonymique en langue au segment glosé X, donne un équivalent uniquement dans un contexte donné, ou un équivalent créé par le locuteur (*danser – vivre; choisir – agir; sesparasites – les sujetschinois*). La glose peut donner une précision tout à fait spécifique, une orientation personnelle, qui dirige l'interlocuteur vers un univers décidé par le locuteur.

Dans ce cas, la glose est un espace de liberté qui permet au locuteur de guider son interlocuteur vers ses prises de position ou constructions de sens personnelles. Elle offre de nombreuses possibilités aux jeux de mots ou jeux de sens et combine souvent explications et commentaires axiologiques qui laissent discrètement transparaître l'opinion du locuteur envers le référent désigné.

Bibliographie

J. AUTHIER-REVUZ, « L'énonciateur glosateur de ses mots: explication et interprétation », *Langue française*, n° 103, Paris, Larousse, 1994, p. 91-102.

H. BECIRI, « Néologismes et définition en contexte: pour une typologie des indices interprétatifs formels », in A. STEUCKARDT, A. NIKLAS-SALMINEN (sous la dir. de), *Le mot et sa glose*, Coll. Langues et langage, n° 9, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, p. 41-56.

A. NIKLAS-SALMINEN, « Les emprunts et la glose », in A. STEUCKARDT, A. NIKLAS-SALMINEN (sous la dir. de), *Le mot et sa glose*, Coll. Langues et langage, n° 9, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, p. 57-72.

B. QUEMADA (éd.), *Mots nouveaux contemporains 1, Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français*, Paris, Klincksieck, 1993.

S. REBOUL-TOURE, « La glose entre langue et discours », in A. STEUCKARDT, A. NIKLAS-SALMINEN (sous la dir. de), *Le mot et sa glose*, Coll. Langues et langage, n° 9, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, p. 75-91.

J. REY-DEBOVE, *Le métalangage: étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Armand Colin, [1978], 1997.

J.-F. SABLAYROLLES, « Néologismes et gloses », in A. STEUCKARDT, A. NIKLAS-SALMINEN (sous la dir. de), *Le mot et sa glose*, Coll. Langues et langage, n° 9, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, p. 23-40.

A. STEUCKARDT, « Présentation », in A. STEUCKARDT, A. NIKLAS-SALMINEN (sous la dir. de), *Le mot et sa glose*, Coll. Langues et langage, n° 9, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, p. 5-17.

Notes

[?1](#) Dirigé par Agnès Steuckardt et Aïno Niklas-Salminen, Université d'Aix-Marseille 1.

Pour citer cet article :

Aïno Niklas-Salminen, *La définition dans le cadre de la glose spontanée*, *Autour de la définition*, Publifarum, n. 11, pubblicato il 2010, consultato il 03/07/2024, url: http://farum.it/publifarum/ezine_pdf.php?id=125